

L'alternance chez les diplômés de Master, Licence Professionnelle, DUT - Promotion 2018

L'alternance, qui permet d'allier un enseignement théorique et une expérience pratique, se développe dans l'enseignement supérieur, les universités proposent de plus en plus de cursus en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage. En 2018, à l'Université de Lille, c'est 26% de diplômés de Master qui ont suivi leur diplôme en alternance, 38% de diplômés de LP et 10% de diplômés de DUT.

Le profil des alternants

Les hommes sont un peu plus présents chez les alternants (42% contre 40% chez les non alternants en Master, 47% contre 44% en LP et 54% contre 50% en DUT). Les diplômés en alternance sont moins souvent de nationalité étrangère que les non alternants (1% contre 3%). Ils sont en moyenne plus jeunes de 2 ans : âge moyen de 25 ans en Master contre 27 ans pour les non alternants (chiffres respectifs de 23 ans et de 21 ans chez les LP). En revanche, en DUT, les diplômés alternants ont en moyenne 1 an de plus que les autres (22 ans contre 21 ans).

Tableau 2 : Principaux indicateurs des diplômés en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat en apprentissage) / Hors alternance

	En alternance		Hors alternance	Ensemble
	Contrat de prof.	Contrat en apprentissage		
Taux d'emploi ¹	88%	86%	74%	78%
Taux d'insertion ²	94%	93%	91%	92%
Part des emplois de niveau cadre ³	59%	58%	61%	60%
Part des emplois de niveau cadre et PI ⁴	94%	95%	92%	93%
Taux d'emploi stable ⁵	93%	90%	78%	82%
Taux d'emploi à temps plein	97%	99%	93%	94%
Revenu net mensuel médian ⁶	2 150 €	2 125 €	1 950 €	2 000 €

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de Master, LP, DUT - Promotion 2018 - ODiF - Université de Lille

Des taux d'emploi plus importants chez les alternants

30 mois après l'obtention de leur diplôme, 87% des diplômés alternants sont en emploi, contre 74% des diplômés passés par la voie classique (cf. tableau 3). Ceci s'explique par une poursuite d'études plus importante chez ces derniers. Au moment de l'enquête, ils sont 17% toujours en études, ce taux est de 6% chez les alternants. Notons que les diplômés passés par un contrat de professionnalisation ont un taux d'emploi supérieur de 2 points à ceux ayant choisi un contrat en apprentissage.

Des taux d'insertion plus élevés

Au global, le taux d'insertion est plus élevé chez les diplômés issus de l'alternance (94% contre 91%) (cf tableau 3). Pourtant, en LP, ce taux ne diffère pas, il est de 94% chez les deux populations de diplômés. Dans l'ensemble des champs disciplinaires, choisir la voie de l'alternance est bénéfique sur le taux d'insertion, à l'exception du champ Santé où ce taux est similaire quelle que soit la voie choisie.

Des conditions d'emploi plus favorables

Les diplômés issus de la voie d'alternance, connaissent de meilleures conditions d'emploi, ce qui est, en partie, dû à l'expérience acquise en entreprise.

La stabilité d'emploi est nettement plus importante : 91% contre 78% (cf. tableau 3), et ce quel que soit le champ disciplinaire et le type de diplôme.

Méthodologie :

Les données sont issues des enquêtes d'insertion professionnelle menées chaque année par l'observatoire. Les diplômés 2018 de Master, Licence Professionnelle et DUT ont été interrogés sur leur situation au 1^{er} décembre 2020. L'étude sur l'alternance se concentre sur les diplômés de nationalité française et les diplômés de nationalité étrangère avec un baccalauréat obtenu en France. L'ensemble des diplômés sont concernés par l'enquête, quel que soit leur régime de formation (en formation initiale ou en formation continue/reprise d'études).

Les différents indicateurs d'insertion sont calculés en excluant les diplômés ayant obtenu un diplôme supérieur avant, pendant ou après l'obtention de leur diplôme (Master, Licence Professionnelle ou DUT).

Tableau 1 : Effectifs

Diplômés 2018	Master	LP	DUT
Effectif de répondants	3271	1013	934
dont en alternance	857	389	93
% d'alternants	26%	38%	10%

13% contrat prof.
13% contrat d'app.

23% contrat prof.
15% contrat d'app.

2% contrat prof.
8% contrat d'app.

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de Master, LP, DUT - Promotion 2018 - ODiF - Université de Lille

L'alternance à l'Université de Lille ?

L'Université de Lille a l'ambition de développer l'alternance en adaptant son offre de formation et en accompagnant les alternants et les entreprises. Elle propose plus de 220 diplômes en alternance (de bac + 2 à bac + 5) dans tous les secteurs, plus de 3500 étudiants sont concernés.

L'alternance regroupe deux types de contrat : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Le 1^{er} relève de la formation initiale et s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, il est proposé pour l'ensemble d'une formation ; le contrat de professionnalisation concerne quant à lui les jeunes de 16 à 26 ans et les demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge.

¹ (Diplômés en emploi / ensemble des diplômés) x 100.

² ((Diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emplois)) x 100.

³ (Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi) x 100.

⁴ (Diplômés en emploi de niveau cadre et profession intermédiaire / diplômés en emploi) x 100.

⁵ (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, professions libérales, indépendants) / diplômés en emploi) x 100.

⁶ La médiane sépare en deux la population.

Tableau 3 : Principaux indicateurs des diplômés en alternance / Hors alternance selon le type de diplôme suivi

	Master		Licence Professionnelle		Ensemble*	
	En alternance	Hors alternance	En alternance	Hors alternance	En alternance	Hors alternance
Taux d'emploi ¹	90%	79%	87%	78%	87%	74%
Taux d'insertion ²	94%	91%	94%	94%	94%	91%
Part des emplois de niveau cadre ³	74%	71%	17%	27%	59%	61%
Part des emplois de niveau cadre et PI ⁴	97%	94%	87%	85%	94%	92%
Taux d'emploi stable ⁵	91%	78%	92%	80%	92%	78%
Taux d'emploi à temps plein	98%	93%	97%	94%	98%	93%
Revenu net mensuel médian ⁶	2 275 €	2 017 €	1 805 €	1 681 €	2 140 €	1 950 €

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de Master, LP, DUT - Promotion 2018 - ODIF - Université de Lille

*Le faible effectif de diplômés de DUT en alternance en emploi ne permet pas de fournir des indicateurs pour ces diplômés, ils sont cependant compris dans l'ensemble.

Cette différence est encore renforcée si les diplômés étaient en contrat de professionnalisation (+ 3 points par rapport au contrat en apprentissage au global et + 4 points chez les diplômés de Master).

Pour leur 1^{er} emploi, les diplômés en alternance sont plus nombreux à rester dans la structure fréquentée durant leur formation (42%¹ contre 31%¹ pour les non alternants), ce qui peut favoriser la stabilité d'emploi.

En Master, l'alternance permet une insertion plus rapide au 1^{er} emploi : le temps d'accès² à l'emploi étant de 3,2¹ contre 4,3¹ pour ceux ayant choisi la voie classique, l'écart est quasi inexistant en LP (3,0 contre 3,1).

L'insertion favorable des alternants se vérifie par des revenus supérieurs : valider un diplôme en alternance influence positivement le revenu des diplômés puisqu'il est de 2 140 € chez un alternant contre 1 950 € chez un non alternant. L'écart est encore plus important en Master : +258 €. Notons cependant que cette différence ne se vérifie pas sur l'ensemble des champs disciplinaires : le revenu des diplômés de Master en Sciences Humaines et Sociales et en Santé est légèrement plus bas chez les alternants que chez les non alternants (écarts respectifs de 53 € et de 15 €).

Puis, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, les alternants occupent plus souvent un emploi à temps plein : 98% contre 93%, l'écart est moins important chez les diplômés de LP.

En revanche, les constats sont plus mitigés concernant le niveau d'emploi : en LP, l'écart de la part des emplois de niveau cadre est de 10 points en faveur des non alternants (17% contre 27%).

Néanmoins, la part des emplois de niveau cadre et profession intermédiaire s'élève à 87% chez les alternants contre 85% chez les autres.

À l'opposé, en Master, la part des emplois de niveau cadre est plus élevée chez ceux qui ont choisi l'alternance : 74% contre 71%. Cette part est encore plus élevée chez les diplômés ayant suivi un contrat de professionnalisation (77%).

Une insertion majoritaire dans le secteur privé et dans la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Le taux d'emploi dans le secteur privé est beaucoup plus élevé chez les alternants (84% contre 54% pour les non alternants), et ce quel que soit le diplôme suivi. Notons, cependant, qu'en Sciences - Technologies, la part de diplômés exerçant dans le secteur privé est encore plus élevée chez les non alternants.

La majorité des diplômés (61%), en alternance ou non, s'insère dans la Région Hauts-de-France, taux supérieur pour les diplômés passés par la voie de l'alternance (67%). Au sein de la Région Hauts-de-France, le poids de la Métropole Européenne de Lille est important : 45% pour les alternants, 35% pour les non alternants. Ces taux élevés peuvent s'expliquer, en partie, par la part importante d'alternants restant dans la structure fréquentée durant leur formation.

¹ L'information n'est pas connue pour les diplômés de Master en formation continue.

² Le temps d'accès au 1^{er} emploi est la différence de mois entre la date d'obtention du diplôme et la date de début du 1^{er} emploi.

ODiF - Publications

Vient de paraître

- Le devenir des diplômés de Licence Professionnelle de l'Université de Lille - promotion 2018, Etudes & Enquêtes n°43, juin 2021.
- Le devenir des diplômés de DUT de l'Université de Lille - promotion 2018, Etudes & Enquêtes n°44, juin 2021.
- L'insertion professionnelle des diplômés de Master de l'Université de Lille - promotion 2018, Etudes & Enquêtes n°45, juillet 2021.
- Les diplômés de Master et Licence Professionnelle 2018 en formation professionnelle continue ou en reprise d'études, Etudes & Enquêtes n°46, septembre 2021.
- Les répertoires d'emploi des Master, LP, DUT sont disponibles sur le site de l'ODiF.

À paraître

- Le devenir des docteurs de l'Université de Lille, diplômés de l'année civile 2017.

Zoom contrat en apprentissage / contrat de professionnalisation

Les deux types de contrat en alternance ont un impact positif à l'entrée sur le marché du travail. Les diplômés ayant choisi le contrat de professionnalisation ont un taux d'insertion de 1 point supérieur aux diplômés ayant choisi le contrat en apprentissage, ils ont une part des emplois de niveau cadre et profession intermédiaire quasi similaire, ils ont, par contre, une stabilité d'emploi plus élevée (+3 points) et un revenu net mensuel médian 25 euros plus haut. La quasi-totalité des diplômés issus de l'apprentissage ont, quant à eux, un emploi à temps plein (97% pour les contrats de professionnalisation).

ODiF - Contacts

Adresse : Bâtiment SUP/SUAIO - Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
<https://odif.univ-lille.fr>
Tél. : +33 (0) 3.62.26.84.50
Mél : odif@univ-lille.fr

Conception - réalisation : ODiF
Maquette - Graphisme : Service communication Université de Lille
Impression : imprimerie Université de Lille